



Emmanuelle Vajou
Présidente



Pierre-Yves Imperatore
Directeur Général



Barbara Gutton
Directrice Générale



Matthieu Boccon-Gibod
Ancien Président



Nicolas Mourot
Directeur de la Stratégie
et du Développement



Catherine Grimaud
Office Manager

POSITIONNEMENT

Avec près de 180 professionnels mobilisés au quotidien, Lexavoué est aujourd'hui une société d'avocats de référence. Au service de leurs confrères, des entreprises (institutionnels, grands groupes, ETI, PME, Entrepreneurs) et des particuliers, les 70 avocats Lexavoué interviennent devant les tribunaux civils, prud'homaux et commerciaux de première instance, et devant les 23 cours d'appel de leurs ressorts.

DE LA PREVENTION DU LITIGE A L'EXECUTION DE LA DECISION

Fort de son maillage territorial, Lexavoué offre à ses confrères et clients une prestation complète sur l'ensemble du territoire national. Du conseil au contentieux, en passant par les modes alternatifs de règlements des différends, Lexavoué intervient à chaque étape du litige et garantit une représentation pérenne tout au long de la procédure.

CONFRÈRES ET PARTENAIRES

Lexavoué a déjà accompagné plus de 30 000 avocats dans le suivi de leurs procédures. L'expertise reconnue de nos 35 avocats associés (dont 26 sont titulaires du certificat de spécialisation en procédure d'appel) et de leurs équipes, ainsi que leur parfaite connaissance des jurisprudences et des usages de la cour d'appel de leur lieu d'implantation, garantissent la fiabilité et le haut niveau de qualité de la prestation juridique rendue.

UN PILOTAGE CENTRALISE DES CONTENTIEUX SERIELS

Au-delà des missions ponctuelles de représentation et d'assistance, Lexavoué a développé une offre unique à l'attention de ses confrères et clients confrontés à des contentieux récurrents ou multiples sur l'ensemble du territoire. Le cabinet assure un pilotage centralisé, avec un interlocuteur unique en charge du suivi de l'ensemble des contentieux.

UNE ENTREPRISE INNOVANTE

Lexavoué se réinvente en permanence. C'est dans cette optique que le centre de formation Lexavoué a vu le jour en 2016. En 4 ans, près de 700 avocats ont déjà été formés. L'engagement constant du cabinet à participer aux progrès de la « filière du droit » lui a d'ailleurs permis d'obtenir en 2018 le Trophée d'or du droit dans la catégorie « firme entrepreneuriale de plus de 5 ans ». Lexavoué va amplifier cette dynamique pour proposer de nouveaux services répondant aux enjeux rencontrés par ses confrères et clients au quotidien.

ACTIVITÉS

- Contentieux civil, social et commercial, de l'assignation à l'exécution (1^{ère} instance et appel)
- Prévention des litiges via les modes alternatifs de règlement des différends
- Pilotage de la procédure d'appel
- Processus spécifique de gestion des contentieux sériels
- Conseil juridique

CONTACT

Emmanuelle Vajou, Présidente, Associée Lexavoué Nîmes
Pierre-Yves Imperatore, Directeur Général, Associé Lexavoué Aix-en-Provence
Barbara Gutton, Directrice Générale, Associée Lexavoué Riom Clermont-Ferrand
Matthieu Boccon-Gibod, Ancien Président, Associé Lexavoué Paris Versailles
Nicolas Mourot, Directeur de la Stratégie et du Développement : n.mourot@lexavoue.com
Catherine Grimaud, Office Manager : office.manager@lexavoue.com